

Guide à l'intention des FOURNISSEURS de RONA

Sélection de produits ÉCO-RESPONSABLES et RONA ÉCO

Ce guide vise à permettre aux fournisseurs de soumettre aux marchandiseurs de RONA des produits qui pourraient être sélectionnés dans les gammes de produits éco-responsables ou RONA ÉCO.

Le cycle de vie, au cœur du développement durable chez RONA

RONA a comme objectif d'être le leader canadien de son industrie en développement durable. Sur le plan environnemental, nous souhaitons accompagner nos consommateurs dans l'adoption de pratiques responsables. La création de la ligne de produits RONA ÉCO et l'identification des produits éco-responsables en magasin nous permettent donc d'inciter les consommateurs à faire de meilleurs choix. Tous les produits qui constituent des choix éco-responsables sont identifiés de façon rigoureuse en fonction de l'approche cycle de vie adoptée par RONA.



Les produits éco-responsables ainsi que les produits RONA ÉCO sont sélectionnés en partenariat avec la Chaire internationale en analyse du cycle de vie de l'École Polytechnique de Montréal, une unité de recherche du CIRAIG, le Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services.

Le cycle de vie d'un produit

Notre démarche, basée sur l'approche du cycle de vie, se traduit par le développement d'une méthode d'évaluation environnementale des produits que nous offrons en magasin. Cette démarche nous permet de proposer à nos clients des produits possédant de véritables attributs environnementaux.

Le cycle de vie d'un produit se décline en cinq grandes étapes :

1. l'acquisition des ressources naturelles;
2. le procédé de fabrication;
3. l'emballage et le transport;
4. l'utilisation du produit;
5. la fin de vie.

L'approche du cycle de vie utilisée par RONA vise à limiter les impacts associés à chacune de ces étapes et permet aussi d'éviter de choisir des solutions qui déplacent seulement les problèmes environnementaux d'une étape à l'autre du cycle de vie du produit.



Les indicateurs de performance environnementale

De plus, les produits sont évalués en fonction de quatre indicateurs de performance, qui font l'objet d'un consensus scientifique international et témoignent d'enjeux environnementaux majeurs :

1. les changements climatiques;
2. la santé des écosystèmes;
3. la santé humaine;
4. les ressources naturelles.

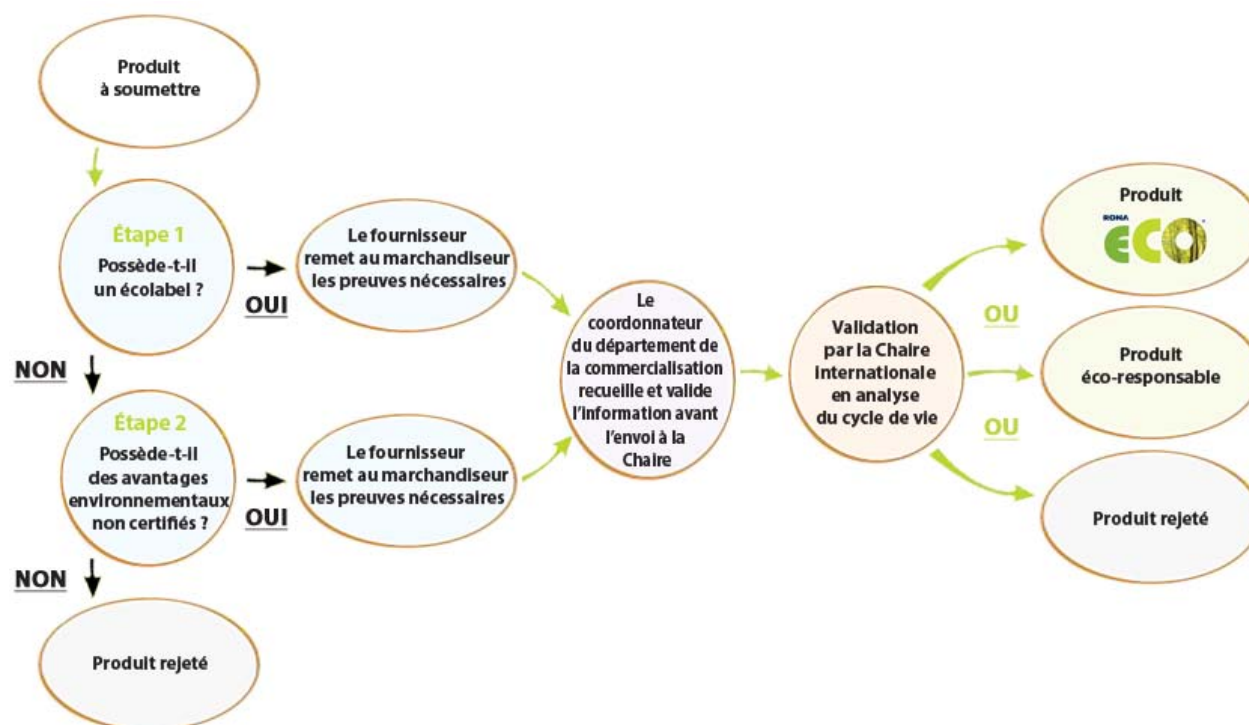
L'évaluation des produits

Les produits recherchés doivent avoir moins d'impact sur l'environnement à l'une ou l'autre des étapes de leur cycle de vie (c'est le cas des produits éco-responsables) et même sur l'ensemble de leur cycle de vie (c'est le cas des produits RONA ÉCO).

Les pages suivantes présentent les principales caractéristiques environnementales actuellement recherchées. C'est la Chaire internationale en analyse du cycle de vie (« la Chaire ») qui a le mandat d'évaluer pour RONA les produits que lui soumettront les marchandiseurs.

La procédure d'identification et de sélection des produits éco-responsables et RONA ÉCO

Le schéma ci-dessous représente le processus de sélection de RONA pour ses produits éco-responsables et RONA ÉCO. Plus de détails sont fournis aux pages suivantes quant aux informations à remettre par les fournisseurs aux marchandiseurs de RONA.



Étape 1

Soumettez des produits qui sont certifiés par un écolabel

Les fournisseurs sont invités à fournir aux marchandiseurs de RONA **TOUS** leurs produits qui sont certifiés par l'un des écolabels présentés ci-dessous. Veuillez fournir à RONA les preuves pertinentes (certificat ou document attestant le type d'écolabel, sa date de délivrance, etc.). Cette information sera ensuite communiquée au coordonnateur de RONA responsable de soumettre l'information à la Chaire.

Si vous soumettez des produits certifiés par d'autres écolabels que ceux présentés ci-dessous, soumettez le produit ainsi que les preuves pertinentes de certification à votre interlocuteur chez RONA. Alors que notre recherche de produits se poursuit, de nouveaux écolabels pourront être ajoutés à cette liste.

L'adresse du site Web où se trouve la liste des produits arborant une certification donnée est indiquée pour chacun des écolabels recherchés.

Écolabels recherchés		Logo
ÉCOLABELS GÉNÉRAUX	CHOIX ENVIRONNEMENTAL (ÉCOLOGO) www.ecologo.org/en/certifiedgreenproducts/	
	GREEN SEAL www.greenseal.org/findaproduct/index.cfm	
ÉCONOMIE D'ÉNERGIE	ENERGY STAR www.oeenrcan.gc.ca/energystar/francais/achat/produits	
ÉCONOMIE D'EAU	WATER SENSE www.epa.gov/watersense/pp/index.htm	
GESTION FORESTIÈRE	FSC www.certifiedwoodsearch.org/SearchProducts.aspx	
	CSA www.certifiedwoodsearch.org/SearchProducts.aspx	
	SFI www.certifiedwoodsearch.org/SearchProducts.aspx	
TISSUS / TEXTILES	EKO SUSTAINABLE TEXTILE* www.controlunion.com/certification/search/Search.aspx	

* Il s'agit ici d'un nouvel écolabel qui n'était pas inclus dans la liste initiale ni dans l'affichage en magasin. Le label « EKO Sustainable Textile » garantit que les fibres du produit textile labellisé sont d'origine naturelle et cultivées de manière biologique. Chaque étape du traitement (filer, tisser, laver, etc.) doit répondre à des critères sociaux et écologiques.

Étape 2

Que les produits proposés soient ou non certifiés par un écolabel, il faut vérifier s'ils offrent des avantages environnementaux

Si les produits proposés offrent un ou plusieurs avantages environnementaux parmi ceux listés ci-dessous, veuillez soumettre l'information sur le produit et les documents de preuves demandés au marchandiseur de RONA. Pour chaque caractéristique environnementale, des exemples de produits recherchés par RONA sont présentés.

Caractéristiques environnementales recherchées



1. Est-ce que votre produit est moins nocif pour la santé humaine qu'un produit conventionnel comparable ?

Les produits qui posent moins de risques pour la santé des utilisateurs comme ceux contenant peu ou pas de COV, formaldéhydes, aldéhydes, phtalates et poussières (peintures, vernis, teinture, colles, solvants, MDF, gypse, isolants) ou encore les pesticides et fertilisants à faible impact.

Preuves à fournir : les résultats de tests d'émissions, le nom et la concentration des substances de substitution ou les fiches techniques des produits.

2. Est-ce que votre produit contient plus de 25 % de matières recyclées ?

C'est le cas de certains balais, clôtures, meubles de jardin, sacs à poubelle, pots à fleurs, isolants, essuie-tout, papier, etc.

Preuves à fournir : les fiches techniques des produits, le pourcentage de matière recyclée et la nature de la matière recyclée (post-consommation ou postindustriel).

3. Est-ce que votre produit permet d'économiser l'eau ?

Les produits qui réduisent les débits au-delà des normes déjà en vigueur (robinets, toilette, douche) et ceux qui permettent d'utiliser plus efficacement l'eau (arrosoir goutte à goutte, récupérateur d'eau de pluie, paillis pour jardin).

Preuves à fournir : les débits des produits et leurs fiches techniques.

4. Est-ce que votre produit permet d'économiser l'énergie ?

Ampoules ou luminaires fluorescents, lampes utilisant des DEL, minuteurs, détecteurs de mouvement, thermostats programmables, tondeuses manuelles, et les produits qui réduisent les pertes énergétiques comme les produits d'isolation avec coefficient R élevé ou les récupérateurs de chaleur.

Preuves à fournir : les fiches techniques des produits et les caractéristiques pertinentes (par exemple, la consommation d'énergie ou le coefficient R).

Caractéristiques environnementales recherchées



5. Est-ce que votre produit permet de réduire l'utilisation de carburant ?

Les produits électriques ou manuels qui sont habituellement vendus dans une version à essence ou à gaz comme les scies à chaîne, tondeuses manuelles et électriques, coupe-bordures électriques, taille-haies électriques, BBQ électriques ou solaires, etc.

Preuves à fournir : les fiches techniques des produits et les caractéristiques pertinentes.

6. Est-ce que votre produit fonctionne à partir d'énergie renouvelable ?

Les produits qui utilisent les sources renouvelables d'énergie comme le soleil, le vent, la géothermie et la biomasse comme c'est le cas des panneaux solaires, éoliennes, foyers à haute efficacité, etc.

Preuves à fournir : les fiches techniques des produits et les caractéristiques pertinentes.

7. Est-ce que l'emballage de votre produit est réduit au minimum ?

Les produits dont l'emballage est minimisé (comme les produits vendus en concentré, en recharge ou en vrac), les produits dont l'emballage est fonctionnel même lorsque le produit est déballé, les produits dont l'emballage est réutilisable ou encore récupérable (un emballage composé d'un seul matériau récupérable ou de 2 ou 3 matériaux récupérables facilement séparables).

Preuves à fournir : le poids du produit net et celui de son l'emballage ainsi que le type de matériaux utilisés dans l'emballage (HDPE, carton, coton, etc.)

8. Est-ce que votre produit génère un minimum de déchets ?

Les produits qui sont rechargeables (comme les outils fonctionnant avec des piles rechargeables), réutilisables (comme les chiffons lavables), réparables (dont les pièces de rechange sont facilement disponibles), avec une durée de vie exceptionnelle (comme les produits garantis à vie) ou facilement recyclables via la collecte sélective résidentielle.

Preuves à fournir : les fiches techniques des produits et les caractéristiques pertinentes.

Caractéristiques environnementales recherchées



9. Est-ce que votre produit est fabriqué à partir d'un déchet ?

Les produits qui permettent d'éviter directement l'enfouissement des déchets, comme par exemple les tapis faits de retailles, les bois d'ingénierie, les bûches agglomérées ou les bardeaux d'asphalte.

Preuves à fournir : fournir une description de l'origine de la matière première ainsi que sa proportion dans le produit fini.

10. Est-ce que votre produit a un autre avantage ou attribut environnemental qui n'est pas dans cette liste ?

Si oui, fournissez les renseignements suivants :

- 1) Un document écrit qui présente les avantages environnementaux du produit par rapport aux produits conventionnels comparables.
- 2) Toutes les preuves, études et documents pertinents qui pourraient appuyer et prouver la déclaration (certifications, résultats de test, résultats d'audits, résultats d'analyse de cycle de vie, etc.).

11. En plus de posséder un ou plusieurs autres avantages environnementaux, est-ce que la provenance et la transformation des matières ainsi que la fabrication du produit ont eu lieu dans un rayon de 800 km de leur lieu de livraison chez RONA ?

À titre d'exemple, pour le centre de distribution de Boucherville, une distance de 800 km représente l'ensemble du Québec ou encore la ville de Sault-Ste-Marie en Ontario. Utilisez *Google Maps* pour déterminer les distances par rapport aux autres centres de distribution de RONA.

Preuves à fournir : les fiches techniques des produits et la liste des lieux (y compris la province ou l'état) où ont eu lieu les différentes étapes de la production.

Les sites Web suivants contiennent des répertoires de produits offrant des avantages environnementaux potentiellement intéressants ainsi que de nombreuses ressources utiles.

- www.cmhc-schl.gc.ca
- www.ecohabitation.com
- www.guidesperrier.com
- www.ethiquette.ca
- www.evo.com
- www.greenhomeguide.org
- www.usgbc.org (LEED)
- www.eco-buildingproducts.com